



La Ferme de la Coulée douce Une production en harmonie avec la nature et l'environnement

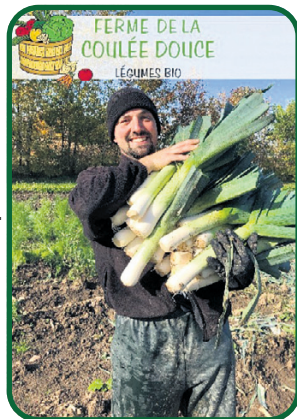
La Ferme de la Coulée douce se spécialise en production maraîchère biologique. Le tout a commencé lorsqu'Antoine Gendreau-Turmel et sa compagne Josée Breton ont fait l'achat d'une terre abandonnée en 2004. Depuis, ils ont tout fait de leurs mains, soit la construction des bâtiments, la mise en culture, la création d'étangs d'irrigation, etc. Aujourd'hui, l'entreprise fournit des paniers biologiques à 350 familles des environs. On retrouve l'amour de la nature à même le nom de cette production, qui est inspiré du ruisseau qui parcourt ses terres.

Une caractéristique moins connue, mais non moins importante, est la densité de haies brise-vent sur leur terrain. Ces bandes boisées, variables en termes d'essence et d'âge, font beaucoup plus que simplement protéger la terre du vent. Selon Antoine, elles lui permettent de contenir la chaleur de sa serre, d'offrir un habitat faunique aux prédateurs d'insectes ravageurs, de limiter le déplacement d'insectes nuisibles qui s'orientent grâce aux odeurs propagées par le vent et de freiner la dérive de pesticides et d'autres contaminants aériens.

Ces haies brise-vent nécessitent quand même un certain travail, du matériel et des coûts pour la plantation et l'entretien. Antoine se fait cependant un devoir de reboiser annuellement les zones non cultivées sur sa terre. Pour lui, c'est également une question d'agréments son espace de travail et de rendre à la terre ce qui lui est dû. Notons que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) offre à certains producteurs agricoles des subventions pouvant atteindre des taux de 70 à 90 % pour l'implantation de haies brise-vent.

Ce producteur vous inspire? Vous pouvez obtenir davantage d'information sur son site internet : <https://couleedouce.com/la-ferme/>

Les réalisations agroenvironnementales de la Ferme de la Coulée douce sont mises en valeur dans le cadre de Producteurs de bons coups, un projet organisé par l'OBV du Chêne. Pour plus d'informations sur Producteurs de bons coups ou pour y participer, rendez-vous au : <http://www.obvduchene.org/bonscoups/>



Ce projet est financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires.

Québec 